

Services à l'enfance et à la jeunesse

Les enfants et les adolescents victimes de la traite ont des besoins uniques et montrent des vulnérabilités spéciales. Ils courent un risque beaucoup plus élevé d'être exploités par des trafiquants en raison de facteurs tels que leur immaturité émotionnelle et sociale, le sans-abrisme, une expérience antérieure de violence et d'agressions sexuelles, l'abus de drogues et d'alcool, le détachement de la famille ou d'adultes de confiance, l'instabilité familiale et l'incapacité à poursuivre des études, à conserver un travail ou à suivre un programme de jour.

Un adolescent victime de la traite ou faisant l'objet d'une exploitation sexuelle peut avoir besoin des mêmes types de services qu'un adulte victime de la traite (refuge, soutien affectif, services juridiques, etc.), mais ces services doivent être adaptés à l'âge des mineurs (soit les jeunes âgés de moins de 18 ou 19 ans en fonction de la province de résidence).

Éléments particuliers à prendre en compte

- Il est nécessaire de prendre des mesures spéciales en raison de la vulnérabilité accrue des enfants et des adolescents envers les trafiquants, comme l'a souligné le Protocole relatif à la traite des personnes des Nations Unies.
- On doit songer à recourir à la Déclaration des droits de l'enfant des Nations Unies pour faire en sorte que tous les droits des enfants et des adolescents jouissant d'une protection internationale soient évalués au cours des interventions.
- Dans tous les cas, si vous avez affaire à un mineur qui peut être victime de la traite, communiquez avec les services locaux de protection de l'enfance et suivez les protocoles relatifs à l'obligation de signaler un cas de votre province. Les protocoles de signalement peuvent varier d'une province à l'autre.
- Consultez les jeunes, puis répondez à leurs besoins avec souplesse et en réduisant le plus possible les obstacles.
- Les fournisseurs de services peuvent demander la mise en place d'activités d'éducation et de sensibilisation sur la façon d'intervenir auprès de jeunes victimes d'exploitation sexuelle ou exposés à un risque d'exploitation sexuelle et qui sont vulnérables à la traite de personnes.

« Lorsqu'on travaille avec des jeunes qui s'adonnent au commerce du sexe, il est nécessaire de comprendre comment ils voient le monde qui les entoure. Le commerce du sexe fonctionne comme une sous-culture de la société ordinaire, et les enfants et les adolescents qui sont exploités et victimes de la traite de personnes se resocialisent dans cette sous-culture. Les praticiens et les soignants doivent comprendre que ces jeunes cherchent seulement à se sentir intégrés, et que les comportements antisociaux qu'ils adoptent ne sont qu'une manifestation de l'instinct de survie, à savoir l'adaptation au milieu. »

« Les personnes qui sont passées par là (c'est-à-dire les anciennes victimes de l'exploitation et de la traite) peuvent être extrêmement utiles, car elles apportent un éclairage de l'intérieur sur le caractère disparate de la sous-culture du commerce du sexe. Elles sont donc mieux à même d'aider ces enfants à la fois sur le court et le long terme. »

Jennifer Richardson, consultante nationale pour les jeunes victimes de la traite de personnes et d'exploitation sexuelle.

Où chercher les services

Il est possible de trouver des services destinés aux enfants et aux adolescents victimes de la traite de personnes auprès de ce qui suit :

- Ministère provincial responsable des enfants et des jeunes dans votre province
- Programmes liés aux jeunes exploités sexuellement et équipes d'action communautaire de votre région
- Programmes de responsabilisation des jeunes et services d'aide
- Programmes de sensibilisation des jeunes destinés aux adolescents à risque et visant à fournir des renseignements sur les mesures de sécurité à adopter (représentants de toutes les équipes chargées de la sensibilisation)
- Centres et foyers d'hébergement pour jeunes
- Unités intégrées de lutte contre l'exploitation des enfants de la GRC et de la police locale
- Services de protection de l'enfance : pour savoir comment les services de protection de l'enfance sont organisés dans votre province, veuillez consulter le site Web de la [Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada](#).

Pour signaler des cas d'abus sexuels sur des enfants et des adolescents sur Internet, y compris des cas de cyberprédation, d'exploitation sexuelle et de traite de personnes, veuillez vous rendre sur le site www.cybertip.ca/app/fr/index ou composez le 1-866-658-9022.

Pour en savoir davantage sur l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents, y compris la traite des mineurs, veuillez télécharger le document au format PDF intitulé *Stopping the Sexual Exploitation of Children and Youth*.

